Manosque
HAUTE - PROVENCE

Manosque, le 17 octobre 2023

Camille GALTIER
Maire de la Ville de Manosque
Président de Durance-Luberon-Verdon Agglomération
Président de la liste majoritaire au
Conseil Départemental

Réf. CG/SS/2982023

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre courrier dans lequel vous m'informez que certains de vos adhérents, en parcourant les rues de Manosque, ont remarqué que les panneaux descriptifs des monuments historiques ou des lieux emblématiques de la Ville étaient écrits en bilingue français-anglais et de me rappeler l'article 4 de la loi n° 94-665.

Je peux vous confirmer que mes services travaillent sur ce sujet et que nous allons mettre en conformité les panneaux cités.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre Ville et vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Camille GALTIER.
Maire de Manosque
Président de Durance-Luberon-Verdon Agglomération

Monsieur Régis RAVAT
Président de l'A.FR.AV
2811 Chemin de Saint-Paul
Parc Louis Riel
30129 MANDUEL

afrav@francophonie-avenir.com